

TARIFS 2023-2024	Contribuables Pontivy Communauté				Non contribuables Pontivy communauté*
	A	B	C	D	
<b>MUSIQUE</b>					
EVEIL - INITIATION - FORMATION MUSICALE SEULE	58,00 €	101,00 €	144,00 €	186,00 €	370,00 €
INSTRUMENT, FORMATION MUSICALE et/ou PRATIQUE(S) COLLECTIVE(S) (tarif classe de chant lyrique également)	144,00 €	272,00 €	401,00 €	526,00 €	1 056,00 €
FORMATION INSTRUMENTALE SEULE	104,00 €	193,00 €	282,00 €	367,00 €	734,00 €
<b>DANSE</b>					
INITIATION	58,00 €	101,00 €	144,00 €	186,00 €	369,00 €
CYCLE I - II et III	95,00 €	171,00 €	251,00 €	327,00 €	655,00 €
DISCIPLINE SUPPLEMENTAIRE (cours individuel d'instruments/chant et/ou danse)	43,00 €	70,00 €	98,00 €	125,00 €	251,00 €
EN SUS pour Adulte à partir de 30 ans	18,00 €	34,00 €	52,00 €	67,00 €	67,00 €

\*Pour les non contribuables de Pontivy communauté : Les élèves scolarisés sur le territoire (sauf partenariats), les élèves du CRD de Vannes ainsi que les élèves de 3ème cycle/cycle spécialisé bénéficient de la tranche D

PARTENARIATS SCOLAIRES CONVENTIONNES : Collège R.Rolland et lycée J. Loth (Passé 2 absences non justifiées, le tarif "instrument + formation musicale et/ou pratique(s) collective(s)" ou "formation instrumentale seule" sera appliqué en fonction du cursus suivi). Fournir l'avis d'imposition pour le calcul du coût du cursus	229,00 €
--	----------

PARTENARIATS SCOLAIRES CONVENTIONNES : Ecole Paul Langevin	144,00 €
--	----------

AUTRES PRATIQUES	Contribuables	Non contribuables
PRATIQUES COLLECTIVES : Orchestre, Chorale, accompagnement ensembles amateurs (tarif par musicien, dans la limite de 10h par an)	49,00 €	98,00 €
ATELIERS : Musique de chambre, accompagnement, ateliers musiques actuelles, atelier jazz, MAO, ateliers trad, chant dans la danse, chœurs, technique vocale, ensembles de classes, ateliers danse, modules complémentaires cycle spécialisé musique traditionnelle.	92,00 €	184,00 €

**MODALITES D'INSCRIPTION ET DE REGLEMENT**

<b>FRAIS DE SCOLARITÉ</b>	Payables en 3 fois, par chèque, espèces, ANCV, CB auprès du trésor public et paiement en ligne sur le site du conservatoire Toute année commencée est due (cf. modalités liées à l'arrêt de la facturation précisées dans le règlement intérieur).
---------------------------	---

**TARIFS REDUITS**

<b>RÉDUCTION FAMILLE NOMBREUSE</b>	10% au 3ème enfant, 20% au 4ème enfant, 30% au 5ème enfant,....
<b>RÉDUCTION DE 50 %</b>	Sur les tarifs "instrument + formation musicale et/ou pratique(s) collective(s)" ou "formation instrumentale seule", après application des quotients familiaux, pour les élèves membres d'une association musicale du territoire de Pontivy Communauté partenaire du Conservatoire (dans le cadre des conditions énoncées dans les conventions)

**LE QUOTIENT FAMILIAL**

Tranche	A	B	C	D	Non contribuables
Quotient familial	0 à 3000€	3001 à 6000€	6001 à 9000€	> 9001€	Quotient familial non pris en compte

Quotient familial = Revenu imposable annuel / Nombre de parts

LOCATION D'INSTRUMENT	Contribuables	Non contribuables
A acquitter en 1 fois lors de l'inscription, par chèque, espèces, ANCV auprès du conservatoire		
Tarif par instrument	67,00 €	135,00 €
Supplément forfait entretien (département Cordes et Vent)		21,00 €